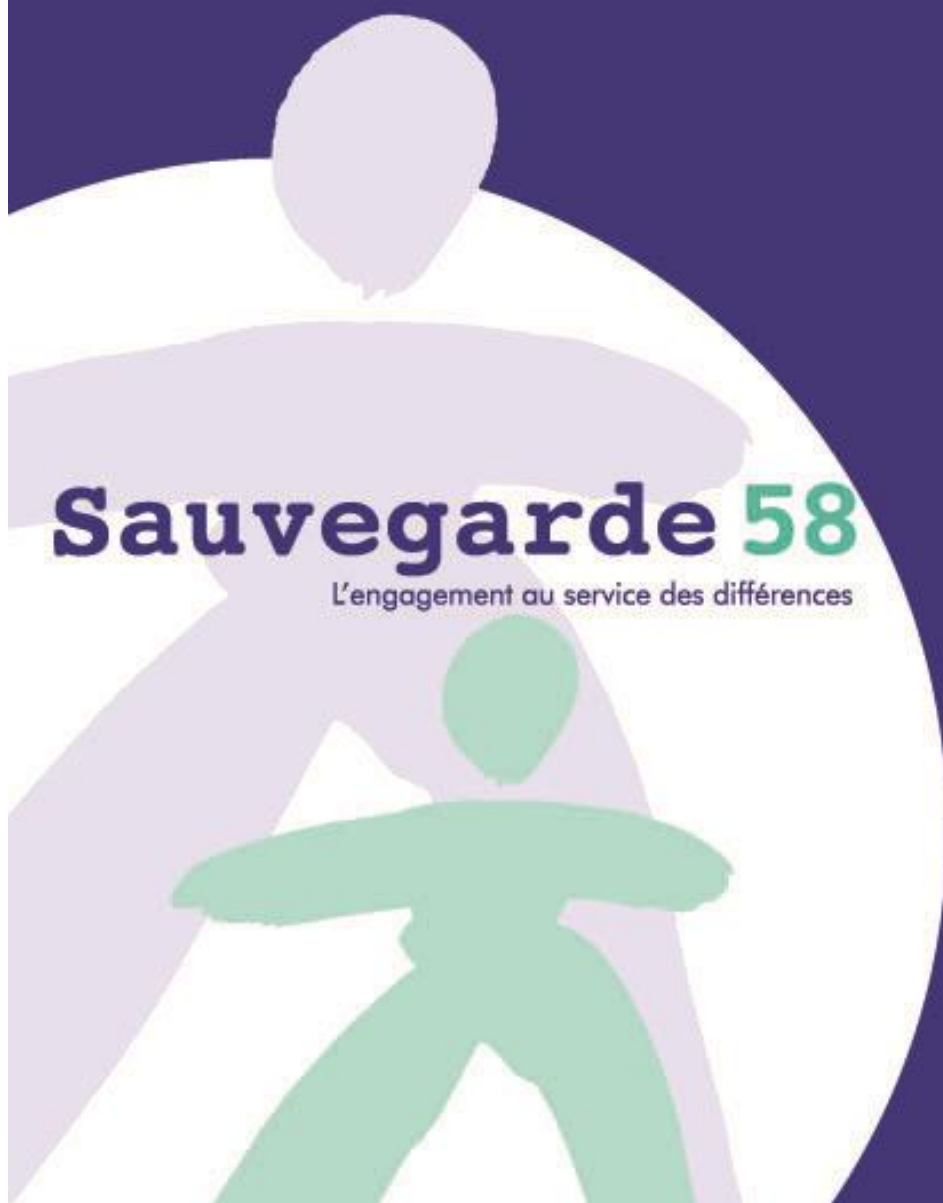


# DOSSIER DE PRESSE



## **Présentation historique**

La Sauvegarde 58, dont l'identité juridique est **Association De Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Nièvre (ADSEAN)** et l'adresse de son siège social se situe au *21 rue du Rivage – BP20- 58019 Nevers*, est une institution qui s'est mise au service des populations fragilisées de la Nièvre.

Son histoire<sup>1</sup> débute le 20 octobre 1944, sous la forme d'une Association (loi de 1901). Des bénévoles réunis autour du Chanoine BOURGOIN fondent la Société Nivernaise de Protection de l'Enfance.

Créée à l'origine pour assurer l'éducation, le soutien et l'accompagnement des enfants et des adolescents, l'Association va se développer et diversifier ses secteurs d'interventions.

Elle va structurer son action autour de trois secteurs d'activités :

- La protection de l'enfance et de l'adolescence tant sur le plan civil que sur le plan pénal.
- L'intervention médico-sociale pour l'enfance et l'adolescence.
- Les établissements pour adultes ayant un handicap mental.

Au fil des années et en fonction des besoins locaux, l'Association travaille à l'évolution ou à la mutation de ses services pour proposer aux populations fragiles de la Nièvre une large palette d'offres de service.

Actuellement, un dispositif diversifié assure un réel maillage du territoire départemental qui permet à la fois un accueil, un hébergement et un accompagnement pour des publics handicapés ou ayant des problématiques sociales ou médico-sociales.

## **Quelques chiffres**

La Sauvegarde 58 accueille, éduque, accompagne le parcours de vie et développe l'autonomie de plus de 2500 personnes. Elle emploie 244 travailleurs handicapés et 414 salariés (au 31/12/2016).

## **Les valeurs associatives**

### **L'accès à une société ouverte et solidaire**

L'Association est animée d'une éthique de conviction et de responsabilité.

#### ***Conviction***

- La Sauvegarde 58 défend une société ouverte et solidaire qui garantit les droits des plus faibles, le respect des différences, la laïcité et le pluralisme des opinions, des cultures et des croyances.
- Elle fonde son action sur le pari de l'évolution des personnes qui vivent avec un handicap, et de celle des personnes vulnérables, quels que soient la nature et le degré de leurs difficultés.

#### ***Responsabilité***

- Elle entend rendre compte de la citoyenneté des personnes accompagnées, en considérant que chacun doit bénéficier d'une place digne et reconnue dans la société.
- Elle place la personne au centre de son projet en lui garantissant le respect de sa liberté individuelle et l'exercice de ses droits.

### **L'appui à l'action quotidienne par la considération et la confiance en l'autre**

La préservation du lien social comme l'accès aux droits, ou plus encore l'exercice de la citoyenneté des plus vulnérables, ne peuvent s'envisager véritablement sans que deux valeurs fondamentales ne soient effectives dans l'action quotidienne associative.

#### ***La considération...***

Elle constitue la base première du lien et de la reconnaissance qu'attend la personne vulnérable. Elle constitue le signe d'un élan et d'une solidarité que la société doit rendre tangible vis-à-vis de la personne fragilisée.

#### ***La confiance...***

Absente, elle rend vaine les ambitions individuelles et collectives.

Présente, elle constitue une force motrice puissante et créatrice.

---

<sup>1</sup>Source : [www.sauvegarde58.org](http://www.sauvegarde58.org)

La confiance en soi et dans l'autre, dans la capacité à progresser et à trouver le chemin de l'autonomie, s'établit. Elle reste le ciment des relations que la Sauvegarde 58 construit à la fois avec les personnes qu'elle accueille et avec les professionnels qui agissent dans les établissements.

### **L'ambition éducative et l'accompagnement de la personne sont les clés de l'accès aux droits**

La Sauvegarde 58 agit auprès des personnes en respectant 2 principes :

#### **L'ambition éducative renforce l'accès aux droits.**

Pour la Sauvegarde 58, l'exercice des droits, par la personne vulnérable et/ou en situation de handicap, passe par le fait de préserver et de matérialiser l'ambition éducative dans l'action quotidienne.

En faisant partager dans l'action éducative des valeurs morales et éthiques élémentaires, d'entraide, de partage et de générosité, de ténacité, la Sauvegarde 58 estime qu'elle dispose des bases indispensables pour donner l'envie d'être et d'agir ensemble, et par là même les bases d'un accompagnement durable de la personne.

#### **L'accompagnement de la personne est notre mode opératoire principal de la recherche d'autonomie.**

L'exercice de droits fondamentaux par la personne, sa famille ou ses représentants, la recherche de son autonomie, ne doivent pas être prétexte à une prise de distance ou un éloignement de relation. En effet, il n'a jamais été aussi important de rester proche et d'agir avec la personne. La Sauvegarde 58 considère que la prise d'autonomie de la personne n'est rendue possible qu'à la condition d'un appui constant et rapproché.

### **Inscription de la Sauvegarde 58 dans les politiques locales**

L'Association s'inscrit clairement dans les actions préventives dans le cadre des politiques locales et nationales préconisées en matière de traitement de l'inadaptation sociale, de l'enfance en danger, du handicap ou du sur-handicap.

Elle concourt pleinement à la réflexion et la mise en œuvre des orientations et politiques locales, départementales, régionales voire nationales par sa participation à différents travaux : schémas départementaux, développements spécifiques en direction de populations en difficulté, etc...

Elle se veut force de proposition au regard des publics qu'elle accueille et pour lesquels des réponses innovantes seraient nécessaires pour répondre aux besoins émergents.

### **Organisation de l'Association**

La Sauvegarde 58 est gérée par un Conseil d'Administration composé de **17 personnes** membres :

**Monsieur Gérard HIVERGNEAUX** : Président  
**Docteur Jean Loup LE BRIS** : Président d'honneur  
**Madame Marie Claire POMMEAU** : 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente  
**Madame Andrée BIEHLER BRUN** : 2<sup>nde</sup> Vice-Présidente  
**Madame Annick COUSSON** : Secrétaire  
**Monsieur Jean-François LACOMBRE** : Secrétaire Adjoint  
**Madame Michèle ROY** : Trésorière  
**Monsieur Jacques VAUTHIER** : Trésorier Adjoint  
**Monsieur Olivier SENLY** : Conseiller Technique  
**Monsieur Didier BLONDELET** : Administrateur  
**Maître Dominique BONNET** : Administrateur  
**Monsieur François BOULET** : Administrateur  
**Maître Marie CHERAMY** : Administratrice  
**Madame Françoise LATAPPY** : Administratrice  
**Docteur Anne MEUNIER** : Administratrice  
**Madame Marie France OCCHIPINTI** : Administratrice  
**Madame Marie José OLIVER** : Administratrice

Au fil du temps, en s'adaptant aux demandes nouvelles, la Sauvegarde a constitué un maillage sur l'ensemble du département qui permet à la fois un accueil, un hébergement et un accompagnement. Les dispositifs qui rayonnent sur le département sont les suivants :

## **Dispositif Protection de l'Enfance**

- ✚ Foyer "Alphonse Bourgoïn" qui héberge 18 mineurs et jeunes majeurs
- ✚ Service d'Action Educative en Milieu Ouvert (SAEMO) qui assure 330 prises en charge de mineurs et jeunes majeurs
- ✚ Intermède (espace Rencontre, médiation familiale et audition des mineurs) qui assure 1 400 suivis

## **Dispositif Enfance Handicap**

- ✚ Instituts Médico-Educatif "Vauban" qui accueille 75 enfants, adolescents et jeunes adultes
- ✚ Instituts Médico-Educatif "Claude Joly" qui accueille 71 enfants, adolescents et jeunes adultes (dont 18 en classe externe)
- ✚ Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique "Les Cottreaux" qui accueille 36 enfants et adolescents
- ✚ Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile "Arc en Ciel" prend en charge 25 enfants
- ✚ Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile "Val de Loire" prend en charge 17 enfants et adolescents

## **Dispositif Aide par le Travail**

- ✚ ESAT "Fernand Poirier" qui accueille 138 Travailleurs Handicapés
- ✚ ESAT "Les Cottreaux" qui accueille 67 Travailleurs Handicapés
- ✚ ESAT "Le Morvan" qui accueille 39 Travailleurs Handicapés

## **Dispositif Adultes handicapés**

- ✚ Service de Suivi des Familles d'Accueil qui prend en charge 21 adultes handicapés et 17 familles
- ✚ Service d'Accompagnement à la Vie Sociale "Arpège" qui suit 46 adultes handicapés exerçant ou non une activité professionnelle
- ✚ Service d'Accompagnement à la Vie Sociale "Le Morvan" qui suit 44 adultes handicapés exerçant ou non une activité professionnelle
- ✚ Centre Habitat "Les Chailloux" qui héberge 22 adultes handicapés travailleurs d'ESAT
- ✚ Foyer "Les Eduens" qui prend en charge 33 personnes adultes handicapées (dont 1 place temporaire)
- ✚ Service d'Accueil et d'Accompagnement "La Résidence des Etangs" qui prend en charge 15 personnes adultes handicapées (dont 1 place temporaire)
- ✚ Foyer d'Accompagnement et de Soutien "Le Saule" (hébergement) qui prend en charge 20 personnes adultes handicapées
- ✚ Foyer d'Accompagnement et de Soutien "Le Saule" (accueil de jour) qui prend en charge 24 personnes adultes handicapées
- ✚ Service d'Accueil de Jour (Clé des Champs) qui prend en charge 12 personnes adultes handicapées (dont 4 à mi-temps)

## **Service mandataire judiciaire à la protection des majeurs**

- ✚ Service de Sauvegarde et de Protection (anciennement Service de Tutelles) qui suit 514 mesures (au 31/12/2016)